



Règlement /condition de participation à l'exposition Outsiders #3

- 1- L'appel à participation est ouvert jusqu'au mercredi 17 septembre 2025 à minuit par envoi de mail ou courrier postal.
- 2- Toute personne, concernée de près ou de loin par la question du trouble psychique, de la neurodiversité et/ou du handicap peut participer à l'appel à participation.
- 3- Pour présenter des réalisations à la sélection, chaque artiste ou groupe d'artistes doit remplir un dossier de candidature. Voir fichier en pièce jointe.
- 4 - Les réalisations proposées seront soumises à un comité de sélection composé d'adhérents de l'association L'AZIMUT, et de deux artistes plasticiens partenaires.
- 5- Le comité de sélection retiendra entre 40 et 50 réalisations. Chaque artiste ou groupe d'artistes devra confier son œuvre à l'association L'AZIMUT pour l'exposition. Un contrat de prêt sera signé entre l'artiste ou groupe d'artistes et l'association L'AZIMUT pour définir les modalités de prêt. Les réalisations textuelles pourront être mises en voix et incluses au sein d'une mise en scène sonore durant l'exposition ou présentées sous forme de supports imprimés, de préférence encadrés.
- 6- L'association L'AZIMUT ne pourra pas assurer les réalisations. Elle fera au mieux pour sécuriser l'exposition, mais elle ne pourra, en aucun cas, être tenue pour responsable de tout éventuelle dégradation.
- 7- Une autorisation parentale sera signée et demandée pour les personnes mineures souhaitant participer à l'exposition.

8- Les personnes souhaitant participer à titre individuel et relevant d'accompagnement de structures hospitalières, sociales ou médico-sociales peuvent trouver un soutien auprès des professionnels de leur structure afin de participer à cet appel à participation (envoi du mail, explication et lecture du règlement, modalité de participation etc...). Il nous tient à cœur que personne ne se sente empêché ni silencé dans son expression artistique par les modalités de participation parce qu'il n'a pas les outils numériques requis (appareil photographique, ordinateur, Wi-Fi), les savoir-faire ou encore la patience de s'en servir. L'association L'AZIMUT reste disponible pour toute question relative à cet appel à participation pour toute personne non accompagnée.

9- Les propositions artistiques seront envoyées par mail ou courrier **au plus tard pour le 17 septembre 2025 à minuit**, cachet de la poste ou heure de réception du mail faisant foi.

Les adresses d'envoi sont les suivantes :

Par courrier :

L'AZIMUT

OUTSIDERS#3

13 rue Capito

67500 Haguenau

Par mail :

assoc.azimut@gmail.com

10- **Candidature** (voir document joint)

1 à 5 propositions artistiques sont possibles par personne ou par groupe.

Les réalisations collectives sont encouragées.

Dans l'objet du mail vous préciserez : Outsiders #3 + votre nom et prénom

Les réalisations : tout type de technique / mixte média *sauf vidéo*, peinture, sculpture, gravure, dessin, art textile, écriture, performance, photographie, collage, caviardage.

Taille et format

support 2D : format « **B0** » (« **B zéro** ») maximum 1000 × 1414 mm

support 3D : 500 x 700 x 1000 mm (longueur x largeur/profondeur x hauteur)

support numérique :

format photo : .jpeg (300 dpi)

format des textes : word ou équivalent.

Poids des photos numériques : maxi 10 Mo.

Les textes courts sont privilégiés (maximum 1500 mots) ou disposition sur une page A4 pour les textes poétiques.

11 – Afin de favoriser les rencontres entre participants et avec le public nous encourageons vivement d’être présent au vernissage et de tenir, idéalement, une permanence d’1 à 2 heures au cours de l’exposition. Les permanences seront toujours réalisées en duo voir en trio.

12- Calendrier et engagement

- Du 28 mai au 17 septembre : appel à participation.
- Mercredi 17 septembre 2025 : date limite de réponse à l’appel à participation.
- Jeudi 18 & vendredi 19 septembre 2025 : sélection des réalisations.
- Lundi 22 septembre 2025 : confirmation des réalisations sélectionnées ou non.
- Mardi 30 septembre 2025 à 18h00 : date limite de dépôt des réalisations sélectionnées.
- Mardi 7 octobre 2025, début de l’exposition et vernissage en soirée.
- Dimanche 19 octobre 2025 fin de l’exposition à 18h30.
- Lundi 20 & mardi 21 octobre 2025 : restitution des réalisations.

13 – Chaque artiste reste propriétaire de ses réalisations. L’artiste autorise l’association L’AZIMUT à utiliser des photographies de ses œuvres pour la communication autour de l’événement. La communication se fera sur les réseaux sociaux, par mail et via support papier.